NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200665 - Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200665

1.3 Appellation du site

Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

08/01/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/12/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033825469&dateTexte=

Explication(s) :

Mise à jour suite à la validation du DOCOB et aux reconsultations locales des collectivités

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,28088°

Latitude : 44,89091°

2.2 Superficie totale

428 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
24	Dordogne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
24341	PROISSANS
24392	SAINT-CREPIN-ET-CARLUCET
24471	SAINTE-NATHALENE
24512	SAINT-VINCENT-LE-PALUEL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		4,28 *(1 %)*		P	B	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		1,96 *(0,46 %)*		M	B	C	C	C
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		0,38 *(0,09 %)*		M	C	C	B	C
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		135,62 *(31,69 %)*		M	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Circaetus gallicus*				P					X	
I		*Satyrus ferula*										X
P		*Leuzea conifera*										X
P		*Iberis amara proles apricorum*										X
R		*Lacerta bilineata*					X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3,77 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7,97 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	0,31 %
N15 : Autres terres arables	1,42 %
N16 : Forêts caducifoliées	52,14 %
N17 : Forêts de résineux	1,76 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	30,8 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,44 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0,07 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,09 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1,23 %

Autres caractéristiques du site

Site éclaté en plusieurs entités distinctes situées sur coteaux calcaires où les boisements dominent.

Les calcaires hétérogènes du crétacé ont façonné ce territoire. Les érosions successives de ces matériaux ont créé une topographie à fortes amplitudes altimétriques et parfois accidentée. Sur ces sols peu riches, ce sont les taillis de Chênes et de Châtaigniers qui se développent sur les coteaux et les collines.
Le calcaire du jurassique peu présent en affleurement sur le site est caractéristique des formations du Haut Quercy qui se prolongent à l'Est du département de la Dordogne formant ainsi les Causses périgourdins.

Vulnérabilité
: L'abandon des pratiques agricoles traditionnelles, notamment le pastoralisme, constitue la principale menace pour le site. Les habitats de pelouses sont également menacés de destruction directe par des changements d'utilisation du sol (intensification, plantations, travail du sol, par les truffières notamment).

4.2 Qualité et importance

Site constitué de coteaux calcaires très boisés avec présence très localisé et de superficie restreinte de complexe d'habitats naturels ouverts et semi-ouverts (pelouses sèches, landes, fructicées) dépendants d'activité agricoles anciennes aujourd'hui abandonnées.

-Formations de Chênaies vertes xérothermophiles (Quercion ilicis). Un des traits les plus remarquables de la végétation est la sempervirence de beaucoup des espèces structurant l'habitat : le Chêne vert y est toujours l'arbre dominant de la strate arborée, parfois à l'exclusion de toute autre espèce ligneuse. Pour éviter la concurrence du Chêne pubescent, optimal sur tous les sols calcaires de la région, la chênaie verte se cantonne dans des secteurs où le substratum calcaire affleurant est recouvert d'une mince couche de sol superficiel, en exposition chaude (Sud/Sud-Ouest). Dans certaines situations moins xéro-thermophiles (sols un peu plus profonds, exposition moins favorable), la chênaie verte est plus ou moins introgressée par des éléments de la chênaie thermophile.

-Formation de pelouses xérophiles rocailleuses, sur pentes relativement importantes, à tendance méditerranéo-montagnarde des marges septentrionales du bassin aquitain. Les habitats de pelouse abritent de nombreuses espèces floristiques patrimoniales, rares ou protégées (niveau départementale et régionale), parmi lesquelles Iberis amara et Leuzea conifera.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		B
H	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		B
L	E01.03	Habitations dispersées		B
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		O
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		B
M	E01	Zones urbanisées, habitations		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A03	Fauche de prairies		O
M	A04	Pâturage		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	90 %
Propriété d'une association, groupement ou société	5 %
Collectivité territoriale	5 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	0 %
17	Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme	95 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
00	Site Natura 2000 « Coteaux calcaires de Borrèze »	/	0%
31	Vallée de la Dordogne (site s'étendant de Vitrac à Cazoules)	/	0%
31	Abords du village de Salignac-Eyvigues	/	0%
31	Village de Salignac-Eyvigues	/	0%
31	Vallée de l'Enea	*	13%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Chambre d'agriculture de Dordogne - Antenne Périgord Noir

Adresse : place Marc Busson 24200 SARLAT

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d#objectifs du site Natura 2000 FR7200665 « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel »

Lien :
http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/ficheinfo/?Code=FR7200665&Rubrique=DH

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation